Université de Toulouse

Faculté des sciences du sport et du mouvement humain
Université de Toulouse

PÉRIODE D'ACCRÉDITATION : 2022 / 2026

UNIVERSITE DE TOULOUSE

SYLLABUS MASTER

Mention STAPS : management du sport

M2 Gestion des Equipements et Développement Durable des Territoires

http://www.f2smhstaps.ups-tlse.fr/
http://www.univ-tlse3.fr/masters-/master-ingenierie-de-developpement-par-le-sport-et-les-loisirs-709031.kjsp?RH=1455716845617

2026 / 2027

23 NOVEMBRE 2026

SOMMAIRE

PRÉSENTATION 3

PRÉSENTATION DE LA MENTION ET DU PARCOURS 3

Mention STAPS : management du sport 3

Compétences de la mention 3

Parcours 3

PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE M2 Gestion des Equipements et Développement Durable des Territoires 3

RUBRIQUE CONTACTS 4

CONTACTS PARCOURS 4

CONTACTS MENTION 4

Tableau Synthétique des UE de la formation 5

LISTE DES UE 7

GLOSSAIRE 16

TERMES GÉNÉRAUX 16

TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES 16

TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS 17

PRÉSENTATION DE LA MENTION ET DU PARCOURS

MENTION STAPS : MANAGEMENT DU SPORT

Le Master Management du Sport prépare aux fonctions de pilotage, de développement et d'évaluation dans le domaine du sport et des loisirs, dans les secteurs non marchands et marchands, dans une logique partenariale privé-public au service des territoires.
Il est ouvert à la Formation Continue (contrat de professionnalisation, plan de formation, Aide au Retour à l'Emploi Formation, ...)

COMPÉTENCES DE LA MENTION

Fiche RNCP 32170
Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 7
Code(s) NSF :

- 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs
- 312 : Commerce, vente
- 310 : Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

- 32035 : conduite projet
- 15436 : éducation sportive
- 15457 : gestion sport
- 44554 : ingénierie formation pédagogie
- 42632 : tourisme sportif

PARCOURS

Le master Management du Sport "Gestion des Equipements et Développement Durable des Territoires" (GEDDT) propose des contenus de formation répondant aux évolutions des contraintes environnementales et juridiques dans la mise en oeuvre des pratiques sportives, récréatives, culturelles et de loisirs.
Destinée aux étudiants en formation initiale comme aux professionnels en activité, cette formation présente un ensemble d'enseignements permettant de se spécialiser aux questions de gestion des équipements et des projets raisonnés de territoires, à partir de connaissances et compétences acquises avec un niveau licence.

PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE M2 GESTION DES EQUIPEMENTS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

RUBRIQUE CONTACTS

CONTACTS PARCOURS

RESPONSABLE M2 GESTION DES EQUIPEMENTS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

ADAMKIEWICZ Eric
Email : eric.adamkiewicz@univ-tlse3.fr Téléphone : 0609842375

SECRÉTAIRE PÉDAGOGIQUE

NGO-TRONG Christophe
Email : christophe.ngo-trong@univ-tlse3.fr Téléphone : 0561557501

CONTACTS MENTION

RESPONSABLE DE MENTION STAPS : MANAGEMENT DU SPORT

ADAMKIEWICZ Eric
Email : eric.adamkiewicz@univ-tlse3.fr Téléphone : 0609842375

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES UE DE LA FORMATION

page	Code	Intitulé UE	semestre*	ECTS	Obligatoire Facultatif	Cours	TD	Stage*
Premier semestre								
8	ZMSA9ABU	COMPÉTENCES NUMÉRIQUES (COMP NUM)	I	3	O		24	
9	ZMSA9ACU	MÉTHODOLOGIE (METHODO)	I	3	O		32	
10	ZMSA9ADU	MONTAGE JURIDIQUE ET FINANCEMENT D'UN ÉQUIPEMENT, D'UN ÉVÉNEMENT, D'UN PROJET SPORTIF	I	6	O	18	36	
11	ZMSA9AEU	PROGRAMMATION ET CONCEPTION D'UN ÉQUIPEMENT SPORTIF ET DE LOISIRS	I	6	O	18	36	
12	ZMSA9AFU	ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET DÉVELOPPEMENT DURABLE (DevDu & ScSoc)	I	6	O	18	36	
13	ZMSA9AGU	EVÈNEMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE (EVENDUR)	I	6	O	18	36	
Second semestre								
14	ZMSAAAAU	STAGE (STAGE)	II	27	O			5
15	ZMSAAABU	COMPÉTENCES LINGUISTIQUES	II	3	O		24	

* **AN** :enseignenents annuels, **I** : premier semestre, **II** : second semestre
Stage: en nombre de mois

LISTE DES UE

UE	COMPÉTENCES NUMÉRIQUES (COMP NUM)	3 ECTS	1er semestre
ZMSA9ABU	TD : 24h	Enseignement en français	Travail personnel 51 h
URL	https://moodle.univ-tlse3.fr/course/view.php?id=7062		

[Retour liste des UE]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

DOGA Marie
Email : marie.doga@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Cet enseignement a un double objectif à la fois théorique et pratique : initier les étudiants à la sociologie des médias sociaux et acquérir les compétences nécessaires à la conception d'un outil de communication digitale.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Marie Doga intervient afin d'apporter les concepts et les outils d'analyse de la sociologie des médias sociaux, de la sociologie numérique et de ses usages.
Une professionnelle de la communication digitale propose de partager ses compétences autour d'un travail concret de création d'outil de communication numérique.

PRÉ-REQUIS

aucun

COMPÉTENCES VISÉES

Ainsi, les compétences visées sont :
-de pouvoir définir et comprendre les réseaux sociaux et leurs usages,
-d'acquérir des clés pour penser les médias numériques,
-d'identifier les risques et les opportunités d'une communication digitale,
-de savoir rédiger pour communiquer sur les médias sociaux et de connaitre les bases de la création graphique
-de savoir planifier une communication via les réseaux sociaux

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Beuscart J.&#8209 ;S., Dagiral É. & Parasie S. (2016), *Sociologie d'internet* , Paris, A.Colin.
Boullier D. (2016), *Sociologie du numérique* , Paris, A. Colin.
Maigret E. (2003), *Sociologie de la communication et des médias* , A. Colin.

MOTS-CLÉS

usages numériques, communication digitale, ingéalités, réseaux sociaux

UE	MÉTHODOLOGIE (METHODO)	3 ECTS	1er semestre
ZMSA9ACU	TD : 32h	Enseignement en français	Travail personnel 43 h

[Retour liste des UE]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

ARNAUD Lionel
Email : lionel.arnaud@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- Réaliser un mémoire professionnel ;
- Réaliser un rapport de stage.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Le mémoire professionnel et le rapport de stage sont des exercices différents :

- le premier est associé à une question de recherche en lien avec le référentiel métier du master ;
- le second à l'expérience de stage.

Ils font donc l'objet d'un suivi, d'une méthodologie et d'une évaluation séparée.

PRÉ-REQUIS

Maîtrise des théories et des méthodologies des Sciences sociales

SPÉCIFICITÉS

- Enseignements en français
- Visioconférences possibles

COMPÉTENCES VISÉES

- Savoir conduire une enquête en sciences sociales
- Savoir réaliser un état de la littérature scientifique
- Savoir rédiger un mémoire
- Savoir rédiger un rapport de stage

MOTS-CLÉS

Enquête - Méthodologie des sciences sociales - Réflexivité - Stage

UE	MONTAGE JURIDIQUE ET FINANCEMENT D'UN ÉQUIPEMENT, D'UN ÉVÉNEMENT, D'UN PROJET SPORTIF	6 ECTS	1er semestre
ZMSA9ADU	Cours : 18h , TD : 36h	Enseignement en français	Travail personnel 96 h

[Retour liste des UE]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

BAYEUX Patrick
Email : patrick.bayeux@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- connaitre les éléments clés des différents montages juridiques et financiers permettant de

1. réaliser et exploiter un équipement
2. organiser un évènement
3. conduire un projet

- maitriser les outils et techniques de modélisation économique d'un projet
- connaitre les différentes sources de financements des équipements, évènements et projets sportifs

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

I - Introduction
A - Montages juridiques et financiers : un outil au service d'un projet et d'une politique B - la formalisation d'un projet, d'une politique
II - les préalables au choix du montage juridique et financier
A - l'élaboration et la formulation du projet B - l'analyse du marché C - l'analyse de la concurrence D - le chiffrage du projet E - le financement du projet F - les différentes stratégies liées à la mise en œuvre du projet : faire, faire avec , faire faire
III - les montages juridiques et financiers pour l'exploitation
A - la gestion directe B - la gestion déléguée C - les documents à établir pour conduire une consultation
IV - Les montages juridiques pour la conception la réalisation et l'exploitation des équipements sportifs et culturels
A - Les montages en maitrise d'ouvrage publique B - Les montages en maitrise d'ouvrage privée

PRÉ-REQUIS

- connaissance et intérêt pour les différents types d' équipements et d'évènements sportifs,
- connaissance relative à l'organisation du sport

COMPÉTENCES VISÉES

- comparer et choisir un montage juridique et fiancier permettant de

1. réaliser et exploiter un équipement
2. organiser un évènement
3. conduire un projet

- conduire une étude de faisabilité juridique et économique relative à la réalisation d'un équipement, l'organisation d'un évènements et la conduite d'un projet sportif

MOTS-CLÉS

régie, gestion délégué, maitrise d'ouvrage publique, conception réalisation, marché global de performance, marché de partenariat, concession

UE	PROGRAMMATION ET CONCEPTION D'UN ÉQUIPEMENT SPORTIF ET DE LOISIRS	6 ECTS	1er semestre
ZMSA9AEU	Cours : 18h , TD : 36h	Enseignement en français	Travail personnel 96 h

[Retour liste des UE]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

BAYEUX Patrick
Email : patrick.bayeux@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- acquérir les connaissances relatives à la réglementation des équipements sportifs
- maitriser les différentes étapes d'étude préalable, étude de faisabilité, pré programmation, programmation, conception et réalisation d'un équipement sportif
- définir le contenu d'un programme architectural, fonctionnel, technique et environnemental

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

I - généralités
A - Un équipement pour quels enjeux B - Les différentes étapes de la programmation et de la conception d'un équipement sportif
II - les réglementations applicables
A - Code de la construction et de l'habitation ERP établissement recevant du pubic B - Code du sport Homologation des enceintes sportives C - Etude sécurité et sureté publique D - Code de l'environnement E - Code de l'urbanisme F - Les outils - TD
III - l'étude de faisabilité et de pré-programmation
A - l'analyse des besoins B - Le tableau de surfaces C - le schéma fonctionnel D -analyse de site et implantation E - le cout travaux
IV - le programme
A - le programme fonctionnel B - Le programme technique C - Le programme environnemental D - Les fiches locaux E - les procédures

PRÉ-REQUIS

- intérêt pour les différentes formes de pratiques sportives et pour la diversité des équipements sportifs

COMPÉTENCES VISÉES

- réaliser un diagnostic de l'offre en équipements sportifs à l'échelle d'un territoire
- réaliser une étude de faisabilité
- construire un schéma fonctionnel, un tableau de surface, un tableau de cout
- maitriser le contenu d'un programme fonctionnel technique et environnemental

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- les différentes étapes de la programmation d'un équipement sportif / Patrick Bayeux

MOTS-CLÉS

programmation - étude de faisabilité schéma fonctionnel - tableau de surfaces - tableau de couts - progrmme

UE	ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET DÉVELOPPEMENT DURABLE (DevDu & ScSoc)	6 ECTS	1er semestre
ZMSA9AFU	Cours : 18h , TD : 36h	Enseignement en français	Travail personnel 96 h

[Retour liste des UE]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

TERRAL Philippe
Email : philippe.terral@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Analyser et discuter la notion de Développement Durable
Savoir mobiliser des cadres d'analyse sur les dispositifs et les rapports des personnes au Développement Durable
Considérer la problématique des espaces,des équipements et des évènements sportifs et culturels en lien avec la question du Développement Durable

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

La notion de Développement Durable vue par les sciences sociales
Action publique, organisations, dispositifs et Développement Durable
Parcours individuels, éducation, engagements et rapports au Développement Durable
Etudes de cas : Développement Durable des espaces, équipements et évènements sportifs

PRÉ-REQUIS

Capacités à Diagnostiquer et Analyser, à partir d'outils scientifiques pluridisciplinaires, le fonctionnement des organisations sportives.

SPÉCIFICITÉS

Enseignements en français.
Visioconférences possibles

COMPÉTENCES VISÉES

Analyser et discuter la notion de Développement Durable
Savoir mobiliser des cadres d'analyse sur les dispositifs et les rapports des personnes au Développement Durable
Considérer la problématique des espaces,des équipements et des évènements sportifs et culturels en lien avec la question du Développement Durable

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Martel L., Se&#769 ;bileau A., ss la dir., 2019, Les sports de nature comme actions publiques. Regards croise&#769 ;s d'experts et d'analystes, PUS, Paris.

MOTS-CLÉS

Développement Durable, Sciences Sociales, Action Publique, Organisations, Dispositifs, Parcours individuels, Modes d'engagement

UE	EVÈNEMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE (EVENDUR)	6 ECTS	1er semestre
ZMSA9AGU	Cours : 18h , TD : 36h	Enseignement en français	Travail personnel 96 h

[Retour liste des UE]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

ARNAUD Lionel
Email : lionel.arnaud@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

« Évènementiel » et « développement durable » sont deux concepts qui paraissent antinomiques : là où le secteur de l'évènementiel n'existe que dans la ponctualité, l'éphémère, le développement durable relève d'une vision dont l'horizon n'a, précisément, pas de fin. Loin de se limiter à la préservation de l'environnement naturel, l'organisation d'un événement doit par ailleurs intégrer des enjeux qui tiennent à un usage raisonné et renouvelable des ressources économiques, à assurer l'équité et le respect entre les individus, et à valoriser la diversité culturelle.
Cette UE apporte des savoirs et des savoirs-faire permettant de faire face à ces enjeux.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

En lien avec les organisateurs d'un évènement sportif, les étudiant.e.s doivent réaliser un cahier des charges qui intègre les enjeux de développement durable dans un marché public d'organisation d'événements.

- Partages d'expérience et conférences de "professionnels de l'événementiel"
- Enquêtes de terrain
- Suivi collectif par groupe de TP

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les méthodes et les théories des Sc sociales
- Connaître les enjeux du développement durable

SPÉCIFICITÉS

- Enseignements en français
- Visites de structures
- Enquêtes de terrain
- Visioconférences possibles

COMPÉTENCES VISÉES

- Savoir analyser et discuter la notion de Développement Durable dans le domaine de l'événementiel
- Maîtriser les savoirs et les savoir-faire en matière d'organisation des évènements sportifs "durables"
- Pratique de la synthèse, maîtrise de la documentation et des nouveaux outils de la communication

MOTS-CLÉS

Evénement - Collectivités locales - Développement durable - Territoire

UE	STAGE (STAGE)	27 ECTS	2nd semestre
ZMSAAAAU	Stage : 5 mois minimum	Enseignement en français	Travail personnel 675 h

[Retour liste des UE]

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Approfondir la connaissance des secteurs professionnels et être en mesure de répondre aux besoins d'analyses et d'organisation d'une structure publique ou privée.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Le stage, d'une durée de 5 à 6 mois (soit 27 ECTS) est réalisé dans une structure professionnelle ou un laboratoire de recherche. Il constitue le temps fort de la dernière partie de la formation.
Le suivi des étudiants est assuré par un double tutorat (professionnel et universitaire), des séminaires de travail et des comptes rendus d'étapes. Il donne lieu, pour chaque étudiant, à un mémoire professionnel ou de recherche

PRÉ-REQUIS

Aucun

COMPÉTENCES VISÉES

- Assurer la pérennité et le développement de la structure en collaborant avec le réseau des acteurs institutionnels
- Construire, organiser développer et formaliser des partenariats avec les acteurs externes de l'organisation sportive
- Élaborer son projet de développement au regard des particularités de l'environnement et de ses contraintes.
- Concevoir et développer la stratégie de professionnalisation de la structure - Conduire son action, la problématiser et l'adapter au regard des facteurs socio-culturels de ses partenaires actuels et potentiels.

MOTS-CLÉS

Analyse - Adaptation - Stratégie - Organisation

UE	COMPÉTENCES LINGUISTIQUES	3 ECTS	2nd semestre
ZMSAAABU	TD : 24h	Enseignement en français	Travail personnel 51 h

[Retour liste des UE]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

HANCOCK Emily
Email : emily.hancock@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Niveau B2/C1 (CECRL)=- Utiliser la langue de façon efficace et souple dans la vie sociale, professionnelle ou académique

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

- Anglais professionnel -type TOEIC- entrainement à la compréhension de l'oral/Lecture d'articles scientifiques en anglais dans le domaine du management du sport / développement durable
- Echanges multi-thèmes animés par les étudiants/ enseignant.e
- Expression orale et écrite à partir de supports (articles, posters, vidéos, conférences, débats)

PRÉ-REQUIS

Niveau B2

COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences acquises dans cette UE contribuent aux acquis d'apprentissage visés (learning outcomes) en fin de cycle de Master :

- utiliser une variété de méthodes pour communiquer clairement et sans ambiguïté
- opérer dans un contexte international, individuellement ou en équipe

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

https ://global-exam.com/blog/en/what-is-the-new-toeic-exam, https ://univ–toulouse-scholarvox-com.docadis.univ-tlse3.fr/catalog/book/docid/45002507 ?searchterm=sport%20management

MOTS-CLÉS

communication, opérationnel, certification, management du sport, action public, événementiel, développement durable

GLOSSAIRE

TERMES GÉNÉRAUX

SYLLABUS

Dans l'enseignement supérieur, un syllabus est la présentation générale d'un cours ou d'une formation. Il inclut : objectifs, programme de formation, description des UE, prérequis, modalités d'évaluation, informations pratiques, etc.

DÉPARTEMENT

Les départements d'enseignement sont des structures d'animation pédagogique internes aux composantes (ou facultés) qui regroupent les enseignantes et enseignants intervenant dans une ou plusieurs mentions.

UE : UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Un semestre est découpé en unités d'enseignement qui peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Une UE représente un ensemble cohérent d'enseignements auquel sont associés des ECTS.

UE OBLIGATOIRE / UE FACULTATIVE

L'UE obligatoire fait référence à un enseignement qui doit être validé dans le cadre du contrat pédagogique. L'UE facultative vient en supplément des 60 ECTS de l'année. Elle est valorisée dans le supplément au diplôme. L'accumulation de crédits affectés à des UE facultatives ne contribue pas à la validation de semestres ni à la délivrance d'un diplôme.

ECTS : EUROPEAN CREDITS TRANSFER SYSTEM

Les ECTS constituent l'unité de mesure commune des formations universitaires de licence et de master dans l'espace européen. Chaque UE obtenue est ainsi affectée d'un certain nombre d'ECTS (en général 30 par semestre d'enseignement, 60 par an). Le nombre d'ECTS varie en fonction de la charge globale de travail (CM, TD, TP, etc.) y compris le travail personnel. Le système des ECTS vise à faciliter la mobilité et la reconnaissance des diplômes en Europe.

TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES

Les diplômes sont déclinés en domaines, mentions et parcours.

DOMAINE

Le domaine correspond à un ensemble de formations relevant d'un champ disciplinaire ou professionnel commun. La plupart des formations de l'UT3 relèvent du domaine « Sciences, Technologies, Santé ».

MENTION

La mention correspond à un champ disciplinaire. Il s'agit du niveau principal de référence pour la définition des diplômes nationaux. La mention comprend, en général, plusieurs parcours.

PARCOURS

Le parcours constitue une spécialisation particulière d'un champ disciplinaire choisie par l'étudiant·e au cours de son cursus.

LICENCE CLASSIQUE

La licence classique est structurée en six semestres et permet de valider 180 crédits ECTS. Les UE peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Le nombre d'ECTS d'une UE est fixé sur la base de 30 ECTS pour l'ensemble des UE obligatoires et à choix d'un semestre.

LICENCE FLEXIBLE

À la rentrée 2022, l'université Toulouse III - Paul Sabatier met en place une licence flexible. Le principe est d'offrir une progression "à la carte" grâce au choix d'unités d'enseignement (UE). Il s'agit donc d'un parcours de formation personnalisable et flexible dans la durée. La progression de l'étudiant·e dépend de son niveau de départ et de son rythme personnel. L'inscription à une UE ne peut être faite qu'à condition d'avoir validé les UE pré-requises. Le choix de l'itinéraire de la licence flexible se fait en concertation étroite avec une direction des études (DE) et dépend de la formation antérieure, des orientations scientifiques et du projet professionnel de l'étudiant·e. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de 180 crédits ECTS.

DIRECTION DES ÉTUDES ET ENSEIGNANT·E RÉFÉRENT·E

La direction des études (DE) est constituée d'enseignantes et d'enseignants référents, d'une directrice ou d'un directeur des études et d'un secrétariat pédagogique. Elle organise le projet de formation de l'étudiant·e en proposant une individualisation de son parcours pouvant conduire à des aménagements. Elle est le lien entre l'étudiant·e, l'équipe pédagogique et l'administration.

TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS

CM : COURS MAGISTRAL(AUX)

Cours dispensé en général devant un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants (par exemple, une promotion entière), dans de grandes salles ou des amphithéâtres. Ce qui caractérise également le cours magistral est qu'il est le fait d'une enseignante ou d'un enseignant qui en définit les structures et les modalités. Même si ses contenus font l'objet de concertations avec l'équipe pédagogique, chaque cours magistral porte donc la marque de la personne qui le crée et le dispense.

TD : TRAVAUX DIRIGÉS

Ce sont des séances de travail en groupes restreints (de 25 à 40 étudiantes et étudiants selon les composantes), animées par des enseignantes et enseignants. Les TD illustrent les cours magistraux et permettent d'approfondir les éléments apportés par ces derniers.

TP : TRAVAUX PRATIQUES

Méthode d'enseignement permettant de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises durant les CM et les TD. Généralement, cette mise en pratique se réalise au travers d'expérimentations et les groupes de TP sont constitués de 16 à 20 étudiantes et étudiants. Certains travaux pratiques peuvent être partiellement encadrés ou peuvent ne pas être encadrés du tout. A contrario, certains TP, du fait de leur dangerosité, sont très encadrés (jusqu'à une enseignante ou un enseignant pour quatre étudiantes et étudiants).

PROJET OU BUREAU D'ÉTUDE

Le projet est une mise en pratique en autonomie ou en semi-autonomie des connaissances acquises. Il permet de vérifier l'acquisition de compétences.

TERRAIN

Le terrain est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises en dehors de l'université.

STAGE

Le stage est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises dans une entreprise ou un laboratoire de recherche. Il fait l'objet d'une législation très précise impliquant, en particulier, la nécessité d'une convention pour chaque stagiaire entre la structure d'accueil et l'université.

SESSIONS D'ÉVALUATION

Il existe deux sessions d'évaluation : la session initiale et la seconde session (anciennement appelée "session de rattrapage", constituant une seconde chance). La session initiale peut être constituée d'examens partiels et terminaux ou de l'ensemble des épreuves de contrôle continu et d'un examen terminal. Les modalités de la seconde session peuvent être légèrement différentes selon les formations.

SILLON

Un sillon est un bloc de trois créneaux de deux heures d'enseignement. Chaque UE est généralement affectée à un sillon. Sauf cas particuliers, les UE positionnées dans un même sillon ont donc des emplois du temps incompatibles.


Université
de Toulouse